

## Annexe 5

Postes douaniers compétents en matière de détaxe pour les sorties du territoire de l'Union européenne par voie terrestre à la frontière franco-suisse

	<u>Point de passage</u>	<u>Horaires d'ouverture</u>
Direction régionale des douanes d'Annecy	Saint-Julien Bardonnex	24h/24 – 7j/7
	Ferney Voltaire Route	6h-20h – 7j/7
	Gare de Genève-Cornavin	7h30-18h30 – 7j/7
	Vallard-Thonex	6h-20h – 7j/7
	Saint-Gingolph	7h-18h du lundi au vendredi
Direction régionale des douanes de Besançon	La Ferrière sous Jougne/Vallorbe	6h-20h (Lundi au vendredi) 8h-20h (Samedi) 10h-13h (Dimanche)
	Col France/Col des Roches	6h-20h (Lundi au vendredi) 10h-18h (Samedi)
	Delle/Boncourt	6h-20h (7j/7)
	La Cure	9h-12h et 13h-16h30 (Lundi au vendredi) 11h-17h (Samedi)
Direction régionale des douanes de Mulhouse	Saint-Louis Autoroute	9h-20h (Lundi au vendredi) 12h-20h (Samedi) En dehors de ces horaires, le public est invité à se présenter aux aubettes commerciales, dont les horaires d'ouverture sont : 5h-9h et 20h-22h (Lundi au vendredi) 5h-13h (Samedi)
	Saint-Louis Bâle gare	8h-16h (Lundi au vendredi)